

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE L'ACCÈS
AU DROIT
DE LA SOMME

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Somme propose un service gratuit d'information et d'orientation juridique à la Maison d'Arrêt d'Amiens

Maison d'Arrêt d'Amiens

Vous désirez un renseignement juridique, le juriste du point d'accès au droit peut vous renseigner (ne concernant pas l'affaire pour laquelle vous êtes détenu). Vous souhaitez des informations (droit de la famille, droit bancaire, procédures, aide juridictionnelle...), adressez-vous au point d'accès au droit.

Pour rencontrer l'agent d'accès au droit, remplir le coupon ci-joint et le retourner au chef de bâtiment.

DEMANDE D'INFORMATION AUPRÈS DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Je soussigné(e)

Madame, Monsieur

N° d'écrou

Sollicite un entretien avec l'agent d'accès au droit du CDAD de la Somme pour le motif suivant (exposé rapide de votre demande). Sans motif, votre demande ne sera pas traitée :

- Droit de la famille
- Droit bancaire
- Droit national
- Droit des étrangers
- Droit au logement
- Surendettement
- Autre

Date de la demande : / /

Signature

À remettre au chef de bâtiment